



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une journée digne d'intérêt à l'hippodrome d'Amiens le Mardi 4 Octobre 2022 !

Le matin, à 10 h, se déroulera le concours de modèle réservé aux juments de 3 et 4 ans organisé par l'IFCE. L'après-midi, à 14h30, aura lieu notre **concours annuel de yearlings L** suivi du **concours de Foals M**, (à présenter sevrés ou sous la mère).

Cette manifestation, organisée par l'UPECT, mettra en valeur votre production et la fera connaître.

Cette année encore, le modèle sera privilégié. Vous pourrez présenter vous-même vos yearlings. Les Foals seront présentés à la suite du concours de yearlings, également par leur éleveur.

Des primes (d'après le classement) et une participation à vos frais de déplacement seront octroyées.

Afin que le concours se déroule dans les meilleures conditions et dans le respect de l'état de santé de chacun des participants, nous **exigeons** que chaque cheval ait reçu les 2 premières injections de sa primo-vaccination grippe tétanos **rhino**. De plus, chaque cheval sera contrôlé, et, suivant son état de santé, le vétérinaire présent sera en droit de refuser sa participation. (code des courses article 15).

Après la réception des yearlings (de 11h00 à 12H30), possibilité de se restaurer lors d'un buffet servi vers 13h, au prix de **20 €** pour les adhérents UPECT, **25 euros** pour les non adhérents, boissons comprises. Ceci **uniquement sur réservation avant le 20** septembre. (Secrétariat – 06 37 83 14 96).

Merci de remplir le document ci-après et de respecter la date limite d'inscription. (L'édition du catalogue nous impose cette date).

Comptant sur une participation nombreuse et diverse,

Le Président, James CARPENTIER

.....✂.....✂.....

Inscription des Yearlings et des Foals avant le 15 août 2022

(L'édition du catalogue nous impose cette date)

De 11h00 à 12h30, réception des yearlings et foals (lettre L et M) et remise du carnet signalétique validé ou d'une copie de la déclaration de naissance pour les foals.

Afin que le concours se déroule dans les meilleures conditions et dans le respect de l'état de santé de chacun des participants, nous **exigeons** que chaque cheval ait reçu les 2 premières injections de sa primo-vaccination grippe tétanos **rhino**. De plus, chaque cheval sera contrôlé et, suivant son état de santé, le vétérinaire présent sera en droit de refuser sa participation. (code des courses, article 15). **Une attestation d'assurance responsabilité civile devra également être jointe à votre inscription (couverture des dommages que pourraient causer vos produits)**

Nom :	Prénom :
-------	----------

Adresse :

Code postal :	Ville :
---------------	---------

Nom du Yearling ou Foal :	Sexe :	date de naissance :
---------------------------	--------	---------------------

Numéro sire :

Yearling/Foal à vendre et/ou à louer
Cochez la ou les cases si vous souhaitez faire apparaître cette mention au catalogue.

Origines: Père	Mère
----------------	------

Je joins ce jour un chèque de 25 € par yearling ou par Foal pour valider l'inscription. Pour un foal présenté par un non adhérent UPECT ayant bénéficié d'une aide à l'amélioration génétique (Plan cheval de la région Hauts-de-France), l'inscription sera de 75 euros.

A ENVOYER AU SECRETARIAT : M. Franck COQUELET
268 rue Henri Bantegnie
59233 MAING
Mail : upect.secretariat@yahoo.fr Portable : 06 37 83 14 96

TOUTE INSCRIPTION RECUE NON ACCOMPAGNEE DE SON REGLEMENT ET DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE RC, SERA CONSIDEREE COMME NULLE ET NE POURRA ETRE PRISE EN COMPTE.